

## SAVOIR-FAIRE. Visite et hommage ministériels pour l'Outil en main de Charleval

Il y avait foule dans les locaux de l'association proposant chaque mercredi des ateliers manuels aux enfants. Plomberie, couture, maçonnerie... les élèves artisans ont reçu la visite de la secrétaire d'État à la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

Ça tape, ça coupe, ça ponce... chaque mercredi après-midi une quarantaine d'enfants participent aux ateliers proposés par les vingt-sept femmes et hommes de métier dans les locaux de l'Outil en main. Dans l'ancienne filature Linandelle, l'association a aménagé des ateliers permettant aux plus jeunes de découvrir des métiers manuels, et ce depuis deux ans.

### 27 femmes et hommes de métier

Un beau succès que la secrétaire d'État chargée de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, Clotilde Valter est venue constater l'autre mercredi. Une belle reconnaissance pour tous ces bénévoles emmenés par leur président Jean-Yves Caudrillier.

Et c'est donc ce dernier qui a accompagné Clotilde Valter pour la visite. Très détendue, la secrétaire d'État a pris son temps,

s'intéressant à chaque enfant et sa motivation première pour rejoindre l'association. Patiemment, elle a commenté leur réalisation, se préoccupant des bénévoles qui les forment.

### « Faire tomber les barrières »

Une visite donc sans réel chronomètre, pour saluer l'investissement de toutes ces personnes qui veulent transmettre leur savoir-faire. « En faisant découvrir les métiers de l'artisanat aux enfants, les bénévoles font tomber les barrières qui existent encore parfois en matière d'apprentissage. L'association permet de transmettre aux plus jeunes l'envie de faire des choses concrètes. Il faut encourager cette démarche », a souligné la secrétaire d'État.

Profitant de sa venue, Clotilde Valter a annoncé que « l'Outil en main pourra désormais



Chaque mercredi après-midi, une quarantaine de jeunes, de 8 à 14 ans, participent aux ateliers manuels de l'Outil en main.

bénéficier de la taxe apprentissage versée par des entreprises », au même titre que les associations similaires œuvrant pour la transmission des savoir-

faire de l'artisanat. En effet, jusqu'à présent, les entreprises pouvaient reverser leur taxe d'apprentissage soit à un Centre de Formation (CFA) soit à un lycée

professionnel. À présent, elles pourront donc la reverser aux associations comme l'Outil en main. Après une heure de visite, la secrétaire d'État s'est pliée au

jeu de la photo de famille avec les enfants avant de participer à une table ronde à laquelle... la presse n'était pas conviée.

Aurélié Hébert

